

FICHE INSCRIPTION ASSOCIATION SPORTIVE SAINT STANISLAS

COLLEGE



NOM / PRENOM DE L'ÉLÈVE :		CLASSE :	
DATE DE NAISSANCE :			
ADRESSE :			
Téléphone domicile			
Téléphone travail mère		Téléphone travail père	
Portable mère		Portable père	
Mail (en majuscules)			
Nom du responsable de l'élève (si différent de celui de l'enfant) :			
Nom de la personne à prévenir en cas d'accident (surtout le mercredi après midi) :			
Téléphone :			

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur
 Responsable de l'enfant

Sollicite son inscription à l'Association Sportive de l'Institution Saint Stanislas pour la saison 2023-2024.

J'inciterai mon enfant à respecter le règlement du club.

D'autre part, j'autorise les responsables de l'AS à faire hospitaliser mon enfant en cas d'urgence, s'il est accidenté lors d'un entraînement ou d'une compétition.

Règlement de la cotisation **15€** (chèque à l'ordre de l'AS Saint Stanislas, nom, prénom et classe de l'élève au dos du chèque)

OU je décide de participer à la démarche « **zéro plastique** » afin de répondre aux objectifs de développement durable visés par l'établissement

Règlement de **20€** comprenant la cotisation plus une gourde de l'AS Saint Stanislas



Chaque adhérent à l'AS est automatiquement assuré et licencié à une fédération sportive : l'UGSEL, sauf renoncement. Le montant de la cotisation comprend la licence et l'assurance.

Chaque adhérent s'engage à venir régulièrement aux entraînements et aux matches ou compétitions. En cas de mauvaise tenue, ou de comportement incompatible avec la vie du groupe, les enseignants se réservent le droit d'exclure l'élève, après en avoir informé les parents et la direction.

Le mercredi après-midi, l'appel sera fait et les absences répétées signalées aux parents, nous vous remercions de prévenir l'enseignant responsable par écrit (carnet ou courrier) en cas d'absence prévue.

En outre, l'adhésion implique l'acceptation de prises de photos ou de films dans le cadre de la pratique de l'activité, à l'usage des sites web du collège ou de la fédération (UGSEL), d'un affichage au sein de l'établissement.

Les convocations données avant chaque déplacement devront être rendues sans faute à la date indiquée afin d'organiser le transport du groupe.

En cas d'absence prévisible, celle-ci sera immédiatement signalée à l'aide de la convocation qui **sera rendue barrée** afin de pouvoir constituer les équipes qui doivent se déplacer et organiser le transport.

Cocher la ou les activités choisies (deux activités différentes maximum) :

VOLLEY BALL	M. OLIVIER	BADMINTON	M. GORCE
Lundi	12h – 13h	Jeudi	12h – 13h
Mardi	12h – 13h	Mercredi semaine A	12h30 – 14h30
TENNIS DE TABLE	M. LAVERNY	STEP/DOUBLE DUTCH	M. LAVERNY
Mardi	12h – 13h	Jeudi	12h – 13h
Vendredi	12h – 13h		

Fait à le

Signature du responsable (précédée de la
 mention « Lu et approuvé »

Signature de l'adhérent(e)